

**HONORAIRES DE VENTE DES AGENCES BOUAYE – PORNIC – THARON,
A LA CHARGE ACQUEREUR**

	MONTANT T.T.C DE LA TRANSACTION (NET VENDEUR)	HONORAIRES T.T.C (TVA 20%)
<i>JUSQU'À</i>	90 000 €	6 900 €
<i>JUSQU'À</i>	130 000 €	7 900 €
<i>JUSQU'À</i>	160 000 €	8 900 €
<i>JUSQU'À</i>	190 000 €	9 900 €
<i>JUSQU'À</i>	240 000 €	11 900 €
<i>JUSQU'À</i>	280 000 €	12 900 €
<i>JUSQU'À</i>	320 000 €	14 400 €
<i>A PARTIR DE</i>	321 000 €	4,50%
VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES		9 % T.T.C du prix Net Vendeur (mini 6 900€ maxi 10 000 € T.T.C)
RECHERCHE DE TERRAINS POUR REALISER DES OPERATIONS DE PROMOTION IMMOBILIERE		12 % HT du prix Net Vendeur
IMMOBILIER D'ENTREPRISE (bureau-entrepôt-commerce)		5% H.T du prix de vente à la charge de l'acquéreur
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.		

LOCATION

(Maison, Appartement, Bureau, Entrepôt, Commerce)

Bailleur	6% T.T.C du Loyer Annuel Soit:	- 4 % T.T.C du loyer annuel : Visite, constitution dossier, rédaction bail - 2 % T.T.C du loyer annuel : Etat des Lieux
	100 € T.T.C :	Honoraires d'entremise et de négociation
Locataire	6% T.T.C du Loyer Annuel Soit:	- 4 % T.T.C du loyer annuel : Visite, constitution dossier, rédaction bail - 2 % T.T.C du loyer annuel : Etat des Lieux

HONORAIRES DE VENTE

(A la charge acquéreur)

Maisons et appartements :

Montant inférieur à 230 000 Euros

Forfait 8 800 Euros TTC

Au-delà de 231 000 Euros

3,9 % TTC du prix net vendeur

Terrains : 9 % TTC du prix de vente net vendeur plafonné à 10 000 Euros TTC

HONORAIRES DE LOCATION

(Avec, par parti, un plafond par mètre carré de surface habitable fixé par décret de 10 Euros / m² pour la visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail et 3 Euros / m² pour la réalisation de l'Etat des lieux)

Bailleur	7,25 % T.T.C du Loyer Annuel Soit:	- 5 % T.T.C du loyer annuel : Visite, constitution dossier, rédaction bail - 2,25 % T.T.C du loyer annuel : Etat des Lieux
	0 € T.T.C :	Honoraires d'entremise et de négociation
Locataire	7,25 % T.T.C du Loyer Annuel Soit:	- 5 % T.T.C du loyer annuel : Visite, constitution dossier, rédaction bail - 2,25 % T.T.C du loyer annuel : Etat des Lieux